



Programme de formation

De l'arbre à la poutre



Dates et lieu

Du 20 au 24/11/2023 à Monesple (09)

Durée et horaires

35 heures sur 5 jours (9h-12h / 13h-17h)

Public

Agriculteurs, charpentiers et propriétaires forestiers.

Pré-requis

Aucun pré-requis



Objectifs

- Identifier les principes d'organisation d'un chantier forestier en sylviculture douce
- Acquérir les gestes professionnels de l'abattage et du débardage en traction animale pour ne pas abîmer les arbres.
- Réaliser des tracés et tailler des assemblages de charpente.
- Repérer les principes de débit sur grume
- Utiliser une scie mobile

Programme

Jour 1

9-12h : Tour de table des attentes des stagiaires. Présentation de la formation et des différents intervenants. Principes de base de la charpente. Spécificités du travail avec du bois local et présentation du projet de construction. Calcul du débit de bois. Présentation de la scie mobile.

13h-17h : Présentation des choix sylvicoles et lien avec les besoins du chantier en bois d'œuvre. Principes de base de l'abattage et du débardage à cheval. Constitution des groupes pour les ateliers abattage-débardage et charpente.

Jour 2

9h-12h / 13h-17h : Groupe abattage-débardage : coupe des arbres sélectionnés et débardage à cheval. Groupe Scierie : sciage des pièces de bois. Groupe charpente : tracé, débit de bois et assemblages.

Jour 3

9h-12h / 13h-17h : Groupe abattage-débardage : coupe des arbres sélectionnés et débardage à cheval. Groupe Scierie : sciage des pièces de bois. Groupe charpente : tracé, débit de bois et assemblages.

Jour 4

9h-12h / 13h-17h : Groupe abattage-débardage : coupe des arbres sélectionnés et sortie du bois par débardage vers la scierie mobile. Groupe charpente : Levage des fermes. Levage de la structure.

Jour 5

9h-12h : Groupe abattage-débardage : coupe des arbres sélectionnés et débardage à cheval. Groupe Scierie : sciage des pièces de bois. Groupe charpente : tracé, débit de bois et assemblages.

13h-17h : Bilan du chantier forestier avec ingénieure forestière. Cubage du bois abattu et pointage de la feuille de débit. Synthèse de la formation : résumé des points clés et compléments d'information. Évaluation de la semaine de formation (tour de table, fiche d'évaluation et questionnaire de satisfaction).

Intervenant-e-s

Vincent Simon : charpentier (SCOP La Bois Boîte)

Raphaëlle Hemeryck : chargée de mission Forêt au PNR des Pyrénées Ariégeoises

Erwan Le Tirrand : bûcheron-élagueur

Benjamin Bédouin : bûcheron-élagueur

Véronique Maurin : professionnelle du portage et du débardage en traction animale.

François Bajoux : scieur mobile et charpentier

Moyens et supports de formation

Un propriétaire forestier accueille la formation sur sa forêt privée. Les formateurs mettent à disposition des stagiaires, les outils et animaux nécessaires à un chantier d'abattage et de débardage.

Modalités pédagogiques et d'évaluation

Cette formation mobilisera en premier lieu l'apprentissage par la mise en situation et la pédagogie active. Les apports théoriques et pratiques seront alternés. Les formateurs interrogeront chaque apprenant et les mettront en situation pour vérifier la bonne compréhension des gestes professionnels attendus. Des fiches d'évaluations d'acquis seront remplies par les formateurs. Des attestations de réussite seront remises aux stagiaires qui auront atteint au moins 80 % des objectifs pédagogiques.

En fin de formation les stagiaires rempliront un questionnaire de satisfaction à chaud, puis quelques mois plus tard, un questionnaire à froid pour évaluer la mise en œuvre de leurs acquis.

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap sont invité-e-s à contacter notre référente handicap, Ariane PLARD (ariane.plard@apf.asso.fr).

Inscriptions

12 stagiaires maximum. Renseignements : Lael DELORT, asso@ecorce.org, 05 61 05 70 51
Inscriptions en ligne sur www.ecorce.org jusqu'à 4 jours ouvrés avant le début de la formation.

Tarif

1050 € les cinq jours (soit 30€/heure) si prise en charge OPCO.

420€/semaine pour les particuliers en auto-financement.

Possibilités de prise en charge pour les agriculteurs (VIVEA) et les demandeurs d'emploi.

Tarif solidaire possible pour les très petits revenus (nous consulter).

Les repas des midis sont inclus.